

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

* * * *



ANNÉE 2008
10^{ème} séance

COMPTE RENDU SOMMAIRE OFFICIEL
de la séance du 25 septembre 2008

L'an deux mille huit, le jeudi 25 septembre, à 9 heures 15, l'assemblée de la province Sud s'est réunie, sous la présidence de **M. Philippe GOMES**, dans la salle des délibérations de l'hôtel de la province Sud.

Étaient présents : M^{mes} ANDREA, GAMBÉY, GOMEZ, HENIN, IEKAWÉ, LAGADEC, LAGARDE, LIGEARD, LOGOLOGOFOLAU, MIGNARD, TUTAGATA -FULUHEA** et VIGOUROUX ainsi que MM. BERNUT, BRETEGNIER, CASE, DESCOMBELS, DINEVAN, GEORGE, GOMES, HERPIN**, KOTEUREU, LEQUES*, MANEA et MARIOTTI*.

* Absent (e) en cours de séance.

** Arrivé(e) en cours de séance.

Étaient absents excusés : M^{mes} BISIO, CHENOT, MILLET, OHLEN, SAGNET THEMÉREAU VARRA et VOISIN ainsi que MM. FROGIER, GAY, LEROUX, MARESCA, MICHEL, MOULIN, POMMELET et RIEU.

Procurations de :

M. FROGIER	à	M. BRETEGNIER ;
M. GAY	à	M ^{me} LOGOLOGOFOLAU ;
M. HERPIN**	à	M. MARIOTTI ;
M. LEQUES *	à	M ^{me} TUTAGATA -FULUHEA ;
M. MARESCA	à	M ^{me} ANDREA ;
M. MARIOTTI*	à	M. HERPIN ;
M. MICHEL	à	M ^{me} LAGARDE ;
M ^{me} MILLET	à	M ^{me} VIGOUROUX ;
M. MOULIN	à	M ^{me} HENIN ;
M. POMMELET	à	M. CASE ;
M. RIEU	à	M. DINEVAN ;
M ^{me} THEMÉREAU	à	M ^{me} IEKAWÉ ;
M ^{me} TUTAGATA-FULUHEA**	à	M ^{me} MIGNARD ;

M^{me} VARRA
M^{me} VOISIN

à M^{me} LIGEARD ;
à M^{me} LAGADEC.

L'exécutif de la province était représenté par M. Philippe GOMES, Président, M^{me} Sonia LAGARDE, première vice-présidente, et M^{me} Christiane GAMBEY, troisième vice-présidente de l'assemblée de la province Sud.

L'Etat était représenté par M. Florus NESTAR, Commissaire délégué de la République pour la province Sud.

L'administration était représentée par M. NEWLAND, Secrétaire Général ;
M. HMALOKO, Secrétaire Général Adjoint ;
M. TURAUD, Directeur juridique et d'administration générale (DJA) ;
M^{me} MARTINI, Directrice adjointe de l'environnement (DENV) ;
M^{lle} CHASSARD, Chef adjoint du service de la gestion des moyens et du secrétariat de l'assemblée (DJA) ;

Participaient également aux travaux des commissions en leur qualité de personnalités qualifiées :
M^{me} FABRE, Directrice de l'industrie, des mines et de l'énergie de la Nouvelle-Calédonie (DIMEC) ;
M. GRANIER, commissaire aux comptes (Cabinet KPMG Audit).

* * *

Le secrétaire général, M. NEWLAND a procédé à la présentation d'un diaporama relatif à la modification au pacte d'actionnaires entre la Société de Participation Minière du Sud Calédonien (SPMSC) et Vale Inco.

Le pacte initial signé en février 2005 basé sur un budget d'investissement de 1.898 MUSD prévoyait qu'au-delà de 2.450 MUSD les actionnaires devraient renégocier les conditions du pacte. Le budget ayant été réactualisé à 3.2 MUSD, le Président de l'assemblée de la province Sud a décidé de soumettre à l'avis de l'assemblée le projet d'avenant au pacte d'actionnaires entre la Société de Participation Minière du Sud Calédonien (SPMSC) et Vale Inco. Les dispositions du projet d'avenant portent sur les points suivants : l'abandon du principe de dilution sanction, la garantie pour la SPMSC de remonter de 5% à 10%, la possibilité pour la SPMSC de détenir 20%, la garantie de remboursement de la dette bancaire de la SPMSC, la gratuité des avances Vale-Inco pendant la période de suspension et la lettre de crédit en cas d'échec du procédé.

Avis des conseillers provinciaux :

Avis favorable : *L'Avenir Ensemble (16 voix), le groupe sans étiquette (4 voix), Mme GOMEZ (1 voix) et M. GEORGE (1 voix).*

Avis défavorable : *Le Rassemblement-UMP (13 voix).*

- Avis favorable -

* * *

Rapport n°44-2008/APS : Projet de délibération relative à la garantie financière exigée de certaines installations en vue de protéger l'environnement.

Le projet de délibération proposé vise à prévoir la constitution de garanties financières pour l'ensemble des grands projets industriels soumis à la réglementation ICPE permettant d'assurer la protection de l'environnement, et plus particulièrement la remise en état du site, en cas de défaillance ou de disparition de l'exploitant. L'objectif ainsi visé par cette nouvelle délibération est de remédier aux friches industrielles qui enlaidissent le paysage et sont sources de nuisances et de risques.

- Adopté à l'unanimité-

* * *

Le Président GOMES a remercié le commissaire délégué, l'ensemble des conseillers de la province Sud, la presse et le public. Il a annoncé que la prochaine assemblée de province relative à l'action sociale se tiendra le 3 octobre.

La séance a été levée à 11 heures.

* * *



LE PRESIDENT

PHILIPPE GOMES